

# SALAIRE 2015 : Une demi-baguette de pain pour 300 millions d'euros!

Un semblant de négociation sur les salaires pour la branche Chimie s'est tenu le 11 décembre, réunion convoquée surtout pour être en conformité avec la loi et non dans un esprit de négociation .

L'UIC, syndicat patronal, propose (impose) 0,6 % pour l'année 2015.

Que dire de cet affront fait au travail des salariés ? L'UIC ayant convaincu certaines organisations de salariés que leurs salaires étaient « un boulet » pour la compétitivité, gagnant même leurs signatures, elle n'a plus de barrières si les travailleurs restent spectateurs.

Bravo aux signataires du Pacte de Responsabilité (CFDT, CFTC, UIC) : ces négociations sont le reflet de leur alliance contre les salaires des travailleurs.

Ceux qui ont signé le pacte, considérant que le travail est un coût, ont donné un chèque en blanc à l'UIC : les patrons bénéficieront de 300 millions d'euros/an, payés par nos impôts, et n'augmenteront les salaires que de 0,6 %, soit moins d'une demi-baguette de pain par jour.

Ces 300 millions d'euros représentent/an 1500 €/salarié, soit 125 €/mois, sur la base de 200 000 salariés : une somme que les salariés paieront en impôts. En retour, des promesses sans lendemain, des « clopinettes » en matière de salaires, et à fond les dividendes pour les actionnaires, au détriment même des investissements industriels.

Ceux qui prétendent négocier sans l'appui des salariés et se disent « syndicalistes responsables », doi-

vent aujourd'hui rendre compte de ce qu'ils apportent, ou pas, aux salariés, puisque nous avons vu ce qu'ils donnent aux patrons.

Pour la CGT, nous l'avons toujours dit, sans l'implication des salariés, notre voix n'aura aucune portée face à un patronat revanchard.

## Quelques éléments :

Mise en lumière du CICE (Crédit Impôt Compétitivité Emploi) au bénéfice des employeurs : une étude INSEE montre qu'il représentera 6 % en moyenne de la masse salariale en 2015, à comparer aux 0,6 % décrétés par l'UIC.

A quoi servent les richesses créées par les salariés :

**1 milliard de dividendes distribués sur 1,4 milliards de bénéfice, chez Air liquide.**

**47 % de dividendes versés chez l'Oréal.**

**70 millions de EBITDA prévus chez Rio Tinto pour 2014: Résultat fin octobre de 180 millions. Alors que seulement 0,5 % d'augmentation générale est proposé sur les salaires.**

Les profits ne servent plus à investir pour l'avenir mais à cumuler les richesses sur des comptes bancaires.



**Leurs intérêts ne sont pas les nôtres !**

**Organisons-nous collectivement pour ne plus subir, tel est l'appel de la CGT à l'ensemble des salariés.**

**Les négociations dans les entreprises appellent l'intervention des salariés, face à des employeurs qui feront des propositions dans la lignée de celles de l'UIC.**

## **AGIR OU SUBIR : LES SALARIES DOIVENT CHOISIR**

**LA CGT APPELLE A LA MOBILISATION, AUX SOLIDARITES DE LUTTE POUR LES REVENDICATIONS.**

### **Déclaration CGT à l'UIC – Réunion Chimie du 11 décembre 2014**

Une nouvelle fois, l'UIC fait une proposition d'augmentation salariale nettement inférieure aux besoins et à la réalité que vivent les salariés. Au fil des années, le très faible niveau de revalorisation du point UIC a provoqué une baisse du pouvoir d'achat de l'ordre de 10 % sur 5 ans selon de nombreuses associations de consommateurs.

Négocier sur vos propositions est, pour notre délégation CGT, un déni de la réalité des entreprises de la Chimie, qui bénéficient de centaines de millions d'euros d'aides de l'Etat et des collectivités territoriales, payés par l'impôt des salariés, d'exonérations de cotisations sociales au travers du CICE et du pacte de responsabilité par exemple, qui ne servent qu'à remplir les poches des actionnaires avec une augmentation de 30 % des dividendes versés en 2014.

**C'est un déni de ce que vivent les salariés, qui sont les créateurs de richesses de nos entreprises.**

A ce jour, ce qui pénalise les entreprises, c'est le coût du capital et non pas le soi-disant « coût du travail ». Une divergence de fond nous sépare : la CGT considère que le travail n'est pas un coût

mais une richesse. Le salaire est le paiement de la qualification des salariés, mais aussi un élément essentiel, primordial pour l'économie. Le salaire socialisé, avec les cotisations salariales et patronales, traduit une responsabilité de l'entreprise vis-à-vis de la société.

Selon vos chiffres, la valeur du travail par salarié est de 77 000 euros, base 220 000 salariés, avec une valeur ajoutée globale de 17 milliards.

La délégation CGT vous rappelle ses revendications :

- **Grille fédérale avec un salaire minimum à 1900 euros. Cette grille permet de supprimer le complément de salaire pour l'avenant 1 créé en 2006 de façon provisoire,**
- **Prime de poste sur base k350,**
- **Prime d'ancienneté de 1% par an, calculée sur le réel et le déblocage jusqu'à 20 ans,**
- **Grille 35 heures, payées 38 heures.**

Nous vous demandons d'envoyer le projet d'accord et nous décidons de quitter la table des discussions au rabais.